

N. A. Archambault, Ecr., N. P., de Varennes. Il l'appelle Blé Laurent, No. 2 : on n'y voit pas la moindre tache de rouille. Il a été semé le 22 juin, 1851, et est venu à maturité trois mois après la semaille. C'est un très bel échantillon, et ce blé paraît être très convenable au Canada. Il n'est pas sujet à être couché ; il est aisé à battre et à moudre, et donne d'excellente farine. Ce sont toutes là de bonnes qualités, et la meilleure de celles qu'il possède, c'est qu'il ne rouille pas, quoique semé aussi tard que le 22 de juin ; mais nous conseillerions que la semaille ne fût pas retardée jusqu'après le 1er de ce mois, attendu qu'il y aurait du risque à attendre si tard pour le semer, si l'été devenait sec. Tout ce qu'il y a de nécessaire, c'est qu'il soit semé assez tard pour échapper à la mouche à blé ; et semé à une époque quelconque, après le 21 mai, il sera généralement à l'abri de cette peste.

A une assemblée du Club des Fermiers du Township d'Hamilton, le 6 septembre, 1851, le Blé Laurent, appelé dans le Haut-Canada, "Blé de Printemps de Fife," est décrit dans les termes suivants, par un des messieurs présents :—

"Avant de m'asseoir, permettez-moi, monsieur, de parler d'un fait bien connu des fermiers de Northumberland, c'est-à-dire, du succès complet du "Blé de Printemps de Fife." On pourrait l'appeler à juste titre le grain d'or, car j'ose affirmer que jamais nos cœurs n'ont été réjouis par une récolte plus belle que celle qu'il y a eu partout en Canada ; et dans nos environs, une grande partie de notre succès est due à l'adoption générale de cette variété. Je désire que ce fait soit connu de tout le pays, qu'il soit sanctionné par l'approbation du Club, et à cette fin, je me permettrai de proposer : 'Que le Club des Fermiers du Township d'Hamilton recommande unanimement la culture du Blé de Printemps de Fife, en autant que la quantité du produit, la bonne qualité de la farine, l'exemption de la rouille, la facilité à être battu, en font sans contredit le meilleur qui

ait jamais été introduit dans ce district, pour les argiles fortes et les terrains bas.' " Adopté unanimement.

Nous avons copié cet extrait du *Cobourg Star* du 17 septembre, 1851. M. Laurent a une grande quantité de ce blé à vendre, à ce que nous croyons.

MANUFACTURE CANADIENNES.

Nous voyons avec plaisir qu'on fait ici des progrès dans les manufactures, aussi bien que dans les améliorations en agriculture, et nous nous flattons que les manufactures canadiennes seront couronnées d'un plein succès partout où il en sera établi. Nous avons eu occasion de voir, à Montréal, il y a quelque temps, deux manufactures de moulins à battre, celle de Paige et Cie., dans Griffintown, et celle de M. Paradis, au faubourg Saint-Joseph. Dans ces deux établissements, on fabrique des moulins, ou engins à battre, de la meilleure construction. Il y a dans chacun un engin à vapeur, pour faire tout ouvrage nécessaire, quant à la préparation du fer et du bois pour les machines à battre, et chaque partie du mécanisme est faite sur le lieu. Nous n'aurons sûrement pas besoin de faire venir d'ailleurs, à l'avenir, des moulins à battre, puisqu'il s'en fait ici de la meilleure sorte. Les établissements de Paige et de Paradis méritent bien d'être visités, particulièrement par les cultivateurs. Nous regardons M. Paradis comme un homme ingénieux et industriel, qui a appris de lui-même ce qu'il sait ; il fait véritablement honneur à son pays, et nous lui souhaitons tous le succès possible.

Il y a une autre manufacture de machines à battre, à Terrebonne, appartenant à M. Moody, de l'endroit, qui fabrique aussi d'excellents moulins à battre et d'autres instruments aratoires. Il s'élève de toutes parts, d'autres manufactures, dans ce pays, et nous tâcherons de les décrire dans quelque numéro futur. Nous avons deux fabricans de charrues, araires, hermes, etc., de premier ordre, à Montréal, ou dans les environs, M. Fleck et M. Jeffries. Les instru-